

**DEMANDE DE DÉROGATION**

- POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

Définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

Nom et prénom :  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : LPO Délégation Territoriale Poitou-Charentes  
Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) :  
Adresse : Victor Grignard N°25 Rue  
Commune 86000  
Code postal Poitiers

Nature des activités : protection des espèces, préservation des espaces et éducation et la sensibilisation à l'environnement.  
Qualification : Association de protection de la Nature

**B. IDENTIFICATION DES SPÉCIMENS**

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<b>B1</b>	<i>Emys orbicularis</i> Cistude d'Europe	50	Adultes ou juvéniles
	<i>Natrix natrix</i> Couleuvre à collier		
<b>B2</b>	<i>Hyla meridionalis</i> Rainette méridionale	100	Adultes ou juvéniles
	<i>Pelodytes punctatus</i> Péloodyte ponctué		
<b>B4</b>	<i>Rana dalmatina</i> Grenouille agile	50	Adultes ou juvéniles

(1) Nature des spécimens, sexes, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

- |                                       |                                     |                                       |                          |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetages de spécimens               | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/>            | Prévention de dommages aux eaux       | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population              | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Étude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/>            | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/> |
| Étude génétique ou biométrique        | <input checked="" type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/> |
| Étude scientifique autre              | <input type="checkbox"/>            | Motif d'intérêt public majeur         | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/>            | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/>            | Autres                                | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : cette action s'inscrit dans l'accompagnement de travaux de curage piloté par l'association foncière pastorale du marais de Brouage dans le cadre du contrat de progrès,

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION (renseigner l'une des rubriques suivant en fonction de l'opération considérée)**

**D1. CAPTURE OU D'ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :  
S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Juillet à novembre 2021

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épuisette  Pièges  Préciser :  
Autres moyens de capture  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation de sources sonores  Préciser :  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

### D2. DESTRUCTION

Destruction des nids  Préciser :  
Destruction des œufs  Préciser :  
Destruction des animaux  Par des animaux prédateurs  Préciser :  
Par pièges létaux  Préciser :  
Par capture et euthanasie  Préciser :  
Par armes de chasse  Préciser :  
Autres moyens de destruction  Préciser :

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION

Formation initiale en biologie animale  Préciser : master 2 écologie  
Formation continue en biologie animale  Préciser :  
Autre formation  Préciser : Autorisation de capture oiseaux (CRBPO-MNHN)

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : juillet à novembre 2021  
ou la date :

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine  
Départements : Charente-Maritime  
Cantons : Marennes  
Communes : Bourcefranc le Chapus, Marennes, Hiers-Brouage, Saint-Sornin, Saint-Just Luzac, Saint-Sornin, La Gripperie Saint-Symphorien

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population concernée :

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Synthèse des observations, des captures et des

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à La Rochelle  
le 16/06/2021  
Votre signature

